



SOISY *infos*

Éditorial

Entre Soiséens,



© D.R.

Après avril et mai et les présidentielles, juin sera aussi marqué par deux scrutins, celui des législatives, les 11 et 18 juin prochains.

Cette publication n'a jamais eu pour objet de relayer des thèmes politiques nationaux ; d'autres moyens sont justement mis à disposition des différents candidats pour cela. Elle vous est destinée et

je m'attache à ce qu'elle soit exclusivement révélatrice de notre vie soiséenne.

Il m'est naturellement permis de vous encourager, à nouveau, à exercer votre droit et devoir de citoyen. Nos 10 bureaux de vote seront prêts pour vous accueillir de 8 heures à 20 heures ces deux dimanches de juin.

Un rendez-vous est plus habituel en ce mois de juin : la fête de la musique. Elle est, vous le savez, d'une particulière convivialité et concerne toutes les générations. Elle porte, également, la marque du partenariat confiant qui lie le monde associatif et votre municipalité.

Autre sujet, en cette période qui précède les « grandes vacances », la prochaine rentrée scolaire. Vous imaginez bien que les commissions municipales spécialisées, comme le service de l'éducation, ont déjà travaillé à sa préparation. Dossier d'actualité : le possible retour à la semaine de 4 jours, la réforme des rythmes scolaires n'étant plus imposée aux communes. Nous sommes dans l'attente de la parution d'un décret. On se souvient du long processus, consommateur d'énergie et de temps, dont nous n'avons pas fait l'économie pour arriver à une organisation la plus satisfaisante possible. Les efforts de nos personnels (animateurs, ATSEM et éducateurs sportifs) ont été considérables. Nous avons mis l'écolier au cœur du dispositif. La qualité des Temps d'Activité Périscolaire (T.A.P.) soiséen est unanimement reconnue. Malgré cela, cette réforme était loin, et est toujours loin de faire l'unanimité. Les premiers retours, voire demandes, sont très favorables à la semaine de 4 jours.

Soyez assurés que nous continuerons à ne pas ménager nos efforts pour qu'ici à Soisy, l'école soit un lieu d'éducation pour tous et de réussite pour chacun.

Luc Strehaiano
Votre Maire

ÉDUCATION

18^e édition du Rallye du Petit Citoyen

100 écoliers ont participé au 18^e Rallye du Petit Citoyen. Une belle occasion de découvrir Soisy, Ville amie des Enfants, d'ancrer et de développer la notion de citoyenneté chez nos jeunes soiséens.



© D.R.

Ce rendez-vous pédagogique orchestré par la Caisse des Ecoles en partenariat avec la Ville et l'Education nationale, a permis cette année encore, aux élèves de CM2 de découvrir leurs droits et leurs devoirs de jeune citoyen en parcourant notre commune.

Répartis en groupes, ces écoliers ont rencontré tour à tour les acteurs de la vie sociale, associative et citoyenne : les services municipaux, Radio Enghien, TVO, l'Unicef, le syndicat Emeraude, les clubs de rugby et de judo, la résidence du Boisquillon, Auchan ou encore les collèges. Les activités proposées durant cette matinée ont permis à 13 équipes de jeunes de mettre en valeur leurs qualités citoyennes telles le sens du collectif et de la cohésion, de la responsabilité et du respect des règles notamment, mais également de développer leurs connaissances civiques.

Les échanges ont été riches d'enseignements, et chaque équipe s'est appliquée à répondre aux questionnaires imposés... En fin de matinée, tous se sont retrouvés au collège Descartes pour comptabiliser les points et être récompensés. Bravo à tous les participants et félicitations aux gagnants :

Prix du Meilleur comportement citoyen :

- École Saint-Exupéry – classe de M. Lescouet

Prix des Meilleures connaissances citoyennes : exaequo

- École Schuman – classe de M. Le Perff
- École Descartes – classe de M. Laurent/Mme Chapel

Sommaire

- ♦ Sport : ADAPT'DAY voit le jour à Soisy-sous-Montmorency ! p. 2
- ♦ Animation : La Musique en fête ! p. 3
- ♦ Citoyenneté : Bien vivre ensemble p. 4

Expressions des élus minoritaires

Favoriser un environnement agréable à Soisy

Notre cadre de vie est un des aspects les plus importants de notre quotidien et c'est le rôle du maire de le préserver et de l'améliorer.

La collecte des déchets est devenue un vrai casse-tête : les habitants ont reçu un calendrier complexifié qui de surcroît assure une moindre fréquence de ramassage des bacs. Certains bacs restent plusieurs jours sur les trottoirs dans l'attente du passage des bennes ou sont ramassés à des heures non conventionnelles. Les éboueurs sont épuisés et travaillent de longues heures d'affilées par manque de moyens et de matériel. Bref, on est en droit de questionner le maire sur son action en ce domaine.

Autre point clivant : en attendant depuis plus de 80 ans la construction hypothétique du BIP, la commune laisse en friche des espaces plus ou moins entretenus tels que le grand terrain vague faisant office de pseudo parking au Champ de courses ou encore celui situé rue Jean Mermoz. Faisons de ces friches de véritables espaces conviviaux avec des terrains de jeux, des bancs... qui profitent à tous !

**Laura Bérot, Frank Morot-Sir,
Caroline Baas, Salim Hocini,
vos élus « Soisy Pour Tous »
contact@soisypourtous.fr**

Troisième tour

L'écologie a été la grande absente du 2^e tour de l'élection présidentielle alors que c'est le défi majeur auquel vont avoir à faire face les générations futures. Les élections législatives sont l'occasion de rappeler au nouveau président l'urgence qu'il y a à faire les bons choix en votant pour des candidats qui mettent l'écologie au cœur de leur action.

**François Delcombre
Soisy alternative et solidaire**

Construisons ensemble

Le droit de préemption est réservé aux collectivités locales : c'est un levier leur permettant de maîtriser leur développement. À Soisy, les acquisitions de la Municipalité correspondent à de réelles nécessités :

- Des logements insalubres devenus dangereux, pour les rénover ou les revendre à des particuliers avec les exigences adaptées,
- Des parcelles de terrain pour éviter les squats ou à titre conservatoire pour un projet futur.

Il n'est procédé à aucun achat, aucune vente sans l'aval du service des Domaines - habilité à fixer les prix.

Les projets discutés en commissions ad hoc sont soumis au Conseil Municipal qui est souverain pour les approuver ou les rejeter.

Œuvrons ensemble, dans l'intérêt de tous.

**Amédée Desrivières
Soisy Demain**

Sport

ADAPT'DAY voit le jour à Soisy-sous-Montmorency !

La Team Adapt'Day, en partenariat avec le Comité départemental du sport adapté de Val d'Oise, organise une journée découverte du sport adapté le 15 Juin prochain !



© D.F.

Six étudiantes en Licence professionnelle Event à l'Université Paris 13 se mobilisent pour créer une Journée Découverte du Sport Adapté : Adapt'Day.

Ainsi, jeudi 15 juin, dès 10h, le complexe Sportif Schweitzer accueillera adultes et enfants en situation de handicap pour cette journée dédiée au sport adapté.

Des activités physiques et sportives (hand, judo, football, basket, rugby...) mais également culturelles (cirque, danse,...) seront proposées à l'intérieur comme à l'extérieur des installations sportives.

Cette journée a pour but de développer l'envie et la capacité pour des personnes parfois isolées à s'ouvrir sur l'extérieur, au travers d'activités ludiques partagées et de susciter le désir d'une pratique sportive pérenne.

Cet événement sera l'occasion de développer la pratique du sport adapté en Ile-de-France, en augmentant sa visibilité et en promouvant son image. Il jouera un rôle d'informations auprès de l'ensemble des acteurs présents.

Très actives sur les réseaux sociaux, voici leurs différents comptes si vous souhaitez en savoir plus sur cet événement :

- **Facebook** : Adapt'Day
- **Twitter** : adapt_day
- **Instagram** : adaptday

N'hésitez pas à en parler autour de vous et à rejoindre l'aventure ADAPT'DAY !

Sécurité

Vacances zen avec l'OTV !

Cet été encore, l'Opération Tranquillité Vacances menée conjointement par la police municipale et la police nationale, place la ville sous haute surveillance !

La période des vacances est toujours propice aux risques de cambriolages, aux dégradations diverses... Alors pour partir l'esprit serein, la Municipalité vous propose un service de surveillance : l'Opération Tranquillité Vacances.

Organisée toute l'année par la police municipale, avec le renfort de la Police nationale pendant les congés scolaires, l'Opération Tranquillité Vacances permet aux Soisiens de bénéficier, sur inscription gratuite, d'une surveillance régulière, à horaires variables, de leur domicile ou de leur commerce en leur absence.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, cambriolages... Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

Ce service est gratuit, il suffit simplement d'en faire la demande auprès de la police municipale ou nationale en communiquant votre adresse, un numéro où l'on peut vous joindre et vos dates d'absence. L'efficacité de ce dispositif n'exonère pas d'observer les mesures de sécurité élémentaires. Ainsi n'hésitez pas à signaler tout ce qui vous semble anormal : les allées et venues d'individus inconnus dans votre quartier, des lumières dans un domicile dont les propriétaires sont censés être en vacances... Toute information peut être préventive.

Police municipale - Tél. : 01 34 05 08 09

La Musique en fête

Rendez-vous annuel des musiciens amateurs et professionnels, des amoureux du son et de la convivialité... la fête de la musique se joue le 21 juin, de 19h à 23h, place de l'Hôtel de Ville !



Cette année, c'est une sélection de groupes et artistes qui mettront la fête et la danse particulièrement à l'honneur, pour un programme tout en soleil. Comme à l'accoutumée, cette manifestation offrira une restauration sur place organisée par les Artisans Commerçants de Soisy.

• A partir de 19h :

Qu'il s'agisse de groupes ou solos, la scène du parvis sera ouverte aux jeunes talents soisiens : à eux de faire leurs preuves !

• 20h15 : Fanfare Pop Street

Pop Street propose des versions instrumentales originales, à partir des standards de la pop. Réunis sous le signe du partage et de la rencontre, les musiciens-improvisateurs jouent aussi bien sur scène que dans la rue. Depuis le début de l'aventure en 2012, Pop

Street s'est produit dans plus de 140 villes et festivals.

• 21h30 : Mister'O

Ce ne sont pas des stars que vous aurez sur scène, mais toute leur meilleure musique !

Des tubes planétaires, avec la touche Mister'O ! « Une sorte de Rolling Stones des années 60 jouant un savant cocktail de Stones, Guetta, Piaf, James Brown, Black Eyed Peas, Bob Sinclar, U2, et tous les autres... ! » Un mix détonnant entre musique et animation sur un son de guitares, cuivres puissants et percussions décoiffantes.

Mercredi 21 juin de 19h à 23h30 sur le parvis de l'Hôtel de Ville

Renseignements : Service de la Culture au 01 34 05 20 47

Les commerces fêtent aussi la musique



Le mercredi 21 juin, l'Association « Artisans Commerçants de Soisy » assurera la restauration (rôtisserie et buvette) de votre soirée, sur la place de l'Hôtel de Ville.

D'autres rendez-vous ponctueront cette soirée musicale :

• Restaurant Casa Italiana - 17, rue Carnot

Animation avec le groupe « Franco et Cie » (variétés Italienne et Française) de 19h30 à 1h. Réservation au 01 34 28 27 99

• Le Relais du Lac - 1, av Beauséjour

Animation musicale
Réservation au 01 78 70 67 67

◆ NOUVEAUX COMMERCES

- Soisy accueille cet été « l'Onglerie de Vy », 2 place de l'Eglise
Ouverture du lundi au samedi 9h30 à 18h30
Tél. : 01 39 84 07 70
- Carrefour city, situé avenue du Général de Gaulle ouvrira ses portes le 28 juin.

◆ BROCANTE D'AUTOMNE

La 29^e brocante d'Automne de Soisy se tiendra dimanche 24 septembre, de 8h à 18h, sur l'hippodrome d'Enghien-Soisy. Pour louer un emplacement, il suffit de s'adresser au service de la Culture, en mairie. Les inscriptions sont enregistrées dès maintenant et jusqu'au 16 septembre.

Tarifs :

- Brocanteurs particuliers et professionnels habitant Soisy : 16 € les 2 mètres linéaires,
 - Brocanteurs particuliers habitant Andilly, Deuil-La Barre, Enghien-les-Bains, Groslay, Margency, Montmagny, Montmorency, Saint Gratien, ainsi que les habitants d'Eaubonne : 22 € les deux mètres linéaires,
 - Brocanteurs professionnels habitant hors de Soisy : 22 € les deux mètres linéaires.
- Possibilité de réserver 2, 4 ou 6 mètres linéaires. La vente de chaussures, vêtements et pièces détachées de véhicules est interdite.

Règlement et le bulletin d'inscription téléchargeables sur www.soisy-sous-montmorency.fr

Renseignements : Service de la Culture au 01 34 05 20 49

◆ VOS BOULANGERS EN VACANCES

Comme chaque année, nous vous informons des congés d'été de vos commerçants boulangers-pâtisseries.

Boulangerie Babin (2bis av du général Leclerc) : du 7 au 28 août inclus

Boulangerie « La fournée d'Inès » (Centre Mirabeau) : 1^{er} au 15 août inclus

Boulangerie de l'Eglise (3 place de l'Eglise) : du 11 au 31 juillet inclus

Boulangerie Picard (5 rue de Montmorency) : du 1^{er} au 23 août inclus

Boulangerie Le Fournil des Champs (3 av Voltaire) : ouverte tout l'été.

◆ BAL DES POMPIERS

Samedi 24 juin à partir de 17h, le traditionnel bal des pompiers d'Eaubonne proposera plein d'activités pour les enfants et leurs parents : présentation de la caserne et du travail quotidien d'un pompier, initiation au secourisme, descentes en rappel, jeu avec lances à eau... Un peu plus tard dans la soirée, la musique battra son plein pour permettre à chacun de danser sur des musiques toujours branchées !

Tarif : 5€ / gratuit pour les moins de 16 ans. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.
Caserne des pompiers : 35 rue de Docteur Roux - 95600 Eaubonne.

Renseignements : balpompiereaubonne@gmail.com ou 06 10 84 35 53

Bien vivre ensemble

Les beaux jours sont de retour et avec eux les petits travaux d'entretien : jardinage, bricolage... autant d'activités qui peuvent générer du bruit et donc des nuisances pour votre voisinage.



© D.R.

Sachez qu'afin de préserver la tranquillité du voisinage, les travaux de jardinage et de bricolage sont réglementés. Concrètement, l'arrêté préfectoral 2009-297 fixe les horaires à respecter pour l'utilisation d'outillages bruyants (tondeuse, tronçonneuse...). Selon l'article 11 du présent arrêté, si vous procédez dans votre domicile, sur votre propriété, à la réalisation de travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils

susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques, ils ne peuvent être effectués que :

De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi

De 10h à 12h le dimanche et jours fériés

Les horaires des travaux réalisés par des entreprises chez des particuliers sont fixés dans l'article 8 de l'arrêté préfectoral. Ainsi les ouvriers doivent interrompre leurs activités :

Avant 7h et après 20h du lundi au vendredi

Avant 8h et après 19h le samedi

Les dimanches et jours fériés.

Sauf en cas d'intervention urgente ou nécessairement justifiée auprès du maire.

De plus, conformément au règlement sanitaire départemental et à l'arrêté préfectoral du 29 août 1979, les feux d'incinération de végétaux sont formellement interdits sur l'ensemble du territoire. Ainsi, vous n'avez pas le droit de faire brûler vos déchets verts (l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.) dans votre jardin, à l'air libre. Vos déchets verts doivent être déposés dans le conteneur dédié, ou en déchetterie sur l'éco-site du Plessis-Bouchard ; ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

En cas de non respect de ces réglementations, des procès-verbaux peuvent être engagés par la police municipale.

La vie citoyenne à Soisy

Luc Strehaiano, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental, vous reçoit sur rendez-vous le vendredi de 17h à 19h.

Tél. : 01 34 05 20 16 est à votre écoute au téléphone le jeudi de 18h à 20h -
Tél. : 01 34 05 21 90

Permanence au centre social municipal
« Les Campanules » : 4 juillet à 18h

Permanence au centre social municipal
« Les Noël's » : 11 juillet à 18h

Les Adjoints au Maire vous reçoivent sur rendez-vous - Tél. : 01 34 05 20 40

Conseil municipal : séance publique en mairie, le 29 juin à 21h

Consultations juridiques : Maître Martin vous reçoit sur rendez-vous, en mairie.
Renseignements : 01 34 05 20 00

Police Municipale : 01 34 05 08 09

Hôtel-de-Ville : 01 34 05 20 00 -
mairie@soisy-sous-montmorency.fr

◆ DÉDICACE DE JEAN-PIERRE CASTELAIN

En partenariat avec loisirs et culture, et dans le cadre du rendez-vous littéraire « Au Plaisir de Lire », la Ville accueillera Jean-Pierre Castelain, écrivain soiséen, le 17 juin de 10h30 à 12h à la Bibliothèque municipale. L'occasion pour chacun de découvrir sa dernière œuvre « Suger de Saint-Denis l'Apôtre de la Lumière », aux éditions Amalthée, qu'il dédicacera de sa plus belle plume.

Entrée libre.

Renseignements : service de la Culture
au 01 84 05 20 49.

◆ L'APPEL HISTORIQUE...

18 juin 1940 : date symbolique du coup d'envoi de la résistance française. 77 ans après, Soisy commémore l'événement. Dimanche 18 juin, à 11h, place de l'Hôtel de Ville où l'on procédera à la lecture de l'appel du Général de Gaulle et aux traditionnels dépôts de gerbes.

◆ QUARTIER EN FÊTE

La traditionnelle fête du quartier du Noyer Crapaud se déroulera le 1^{er} juillet prochain de 13h à 18h, dans la cour de l'école Saint-Exupéry. Au programme de cette journée festive : jeux et animation sur le thème de la bande dessinée dans une ambiance conviviale. Barbecue et buvette sur place.

Renseignements au Centre Social Municipal
«Les Campanules» : 01 34 05 22 00.

◆ « BATTLE JEU DE LA MORT »

Des danseurs de toute la France seront au rendez-vous pour s'affronter lors de cette 4^e édition avec au programme les disciplines : Popping / New Style / Break. Cette année aura aussi lieu des battles d'exhibition, juste pour le plaisir des yeux !

Dimanche 2 juillet, à 14h, à la Salle des fêtes
Tarif : 5€

Renseignements : Donner du Style au
06 51 92 70 03 - donnerdustyle@gmail.com

◆ « AFFAIRE DE FAMILLE »

Pour cette 5^e édition, les différents groupes locaux et semi-professionnels présenteront leur show chorégraphique avec des battles All Style et beaucoup de surprises !

Samedi 8 juillet à 18h30, à la Salle des fêtes
Tarif : 5€

Renseignements : Donner du Style au
06 51 92 70 03 - donnerdustyle@gmail.com